



Services Techniques
N° Tél : 69 49 77 05
N/Réf : NDA/JCD/CB

DECISION N° 96.144

OBJET : Autorisation au Maire de signer l'avenant n°1 au contrat de location passé entre la commune et Madame Françoise BREHIN demeurant, 13 Rue Lucien Manes à YERRES.

Le Maire de la Commune de YERRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de YERRES en date du 29 Juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du Code des Communes,

CONSIDERANT la mise à disposition d'un appartement de type F3, sis 13 Rue Lucien Manes à YERRES, au profit de Madame BREHIN Françoise.

VU les modifications apportées au logement de Madame BREHIN Françoise.

CONSIDERANT que Madame BREHIN bénéficie désormais d'un appartement de type F4, il y a lieu de modifier les termes du contrat de mise à disposition.

-DECIDE -

Article 1er : Monsieur Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire de la commune de YERRES, met à la disposition de Madame BREHIN Françoise un appartement communal de type F4, comprenant une entrée, trois chambres, salle à manger, cuisine, salle de bains et toilettes.

Article : La présente décision ainsi que l'avenant n°1 au contrat seront inscrits au registre des actes de la Mairie et transmis à M. Le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Evry et à Madame le Receveur Municipal.

Fait à YERRES, le 30 Décembre 1996



Le Maire

Nicolas DUPONT-AIGNAN

